



Tarifs F.L.T.A.

valables à partir du 10 juin 2013

Droits de participation aux tournois

Art. 15.2.

			Junior Senior Vétéran	Minime Scolaire Cadet
FITA	simple	144 flèches	14,0 €	8,5 €
	2x 70m + finales	72 + x flèches	14,0 €	8,5 €
	double	288 flèches	20,0 €	15,0 €
	Round 900	90 flèches	14,0 €	8,5 €
Tir fédéral		72 flèches	10,0 €	7,5 €
Indoor		2x 30 flèches	11,0 €	8,5 €
		4x 30 flèches	15,0 €	12,5 €
Field	simple (24 cibles)	72 flèches	14,0 €	8,5 €
	double	144 flèches	20,0 €	15,0 €
Parcours nature	simple (30-35 cibles)		14,0 €	8,5 €
	double		20,0 €	15,0 €

Pour toute compétition reprise sur le calendrier officiel de la fédération, l'association organisatrice verse à la fédération 1 (un) euro par archer ayant commencé la compétition. (= redevance à la F.L.T.A. : décision du C.A. du 25 septembre 2006)

Subvention à une association pour l'organisation d'un championnat

FITA	par archer	12,5 €	7,5 €
Field	par archer	12,5 €	7,5 €
Parcours nature	par archer	12,5 €	7,5 €
Länderkampf	par archer	12,5 €	7,5 €
Indoor	par archer	10,0 €	7,5 €

Si le championnat national Field ou Parcours nature se déroule dans le cadre d'un tournoi international programmé par l'association organisatrice, la redevance à la F.L.T.A. de un euro n'est pas due pour les archers admis au championnat (décision du C.A. du 10.11.2008).

Autres tarifs

Droit de licence	catégorie 1	30 €
Art. 2.5.	catégorie 2	20 €

Cotisation annuelle	association	40 € par voix à l'AG avec un minimum de 80 €
Art.6.2.	individuel	40 €

le C.A. de la F.L.T.A.